

Les Objets de piété: défaillance de la religion populaire au Canada français

Jean Simard

Volume 7, Number 1-2, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1081329ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1081329ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)

1708-0401 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Simard, J. (1985). Les Objets de piété: défaillance de la religion populaire au Canada français. *Ethnologies*, 7(1-2), 169–194. <https://doi.org/10.7202/1081329ar>

Les Objets de piété: défaillance de la religion populaire au Canada français

Jean SIMARD

Pénétrant dans l'espace sacré de la chambre à coucher d'une vieille Beauceronne, un enquêteur-ethnologue¹ découvrait récemment, non sans un peu de stupéfaction, que ce lieu, d'abord réservé au repos du corps comme à l'accomplissement des fonctions de l'intimité conjugale, logeait également tout un arsenal d'objets dont l'usage n'était plus destiné au soin du corps mais bien à celui de l'âme des époux.

Missel, cierges bénits, crucifix de bois de la bonne mort, petite bouteille d'eau bénite, étoffe qui a touché le corps du frère André, médailles de la congrégation des dames de Sainte-Anne, petite enveloppe à l'effigie de sainte Anne contenant deux minuscules morceaux de bois extraits de la statue de la sainte et miraculeusement sauvée de l'incendie de la basilique en 1922, un *agnus dei* doré sur fond de papier mauve, mèche de cheveux d'une parente religieuse décédée, scapulaire du Coeur Immaculé de Marie, médailles de Notre-Dame du Mont-Carmel et des saints Martyrs canadiens et une statue de sel représentant l'Immaculée Conception, disposés en ordre au chevet du lit, constituaient cette panoplie d'objets qui accompagnaient les actions et les désirs de leurs usagers tout au long de leurs journées et de leur vie. Mais il ne faut pas croire que ces objets jouaient tous les rôles, et à n'importe quel moment, dans la vie des gens. A l'instar du curé de la paroisse qui suivait avec le plus grand scrupule son code de discipline diocésaine, le peuple avait sa liturgie, réglée par la coutume et dont la rigueur n'était pas absente.

1. Paul Jacob, "Culte populaire et culte liturgique à Saint-Séverin de Beauce", ms., A.F., 1976.



1. *L'enfant malade*. Huile sur toile de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, peinte en 1895 (Coll. et photographie Musée du Québec)

Nous pouvons observer les contraintes de cette liturgie populaire en ce qui touche par exemple la coutume ancestrale du puisage de l'eau de Pâques:

Anne Plamondon, originaire de Mont-Joli, raconte qu'au début du siècle, son père se rendait sur le bord d'une rivière avant le lever du soleil, à Pâques. Il aimait beaucoup pratiquer cette coutume et considérait que deux choses étaient importantes en puisant l'eau: qu'on se serve d'un récipient en verre et que l'eau soit puisée avant le lever du soleil. Plusieurs personnes de Mont-Joli se rendaient au même endroit pour puiser leur eau de Pâques.

Fidèle Bernard, de St-Philémon de Bellechasse, nous dit pour sa part que chez lui, vers 1930, sa mère se levait tôt le matin de Pâques et allait puiser de l'eau dans une source qui coulait près de la maison. Il dit que puiser l'eau de Pâques était le rôle des femmes. A St-Philémon, la plupart des mères de familles se rendaient, avant le lever du soleil, sur le bord d'une source qui passait près du village.²

Parmi les nombreux objets de piété que nous allons décrire, certains avaient un usage strictement privé, d'autres étaient utilisés dans le cadre plus large de la vie domestique, tandis qu'une troisième catégorie servait à des fins communautaires.

A. *Vie privée*

C'est d'abord sur son propre corps que l'homme ou la femme portait des objets qui devaient protéger. C'est le cas, par exemple, du grand scapulaire utilisé par les anciens. Il s'agissait de deux morceaux de tissus, de forme rectangulaire, reliés entre eux au moyen de cordons et dont l'ensemble formait presque un maillot de corps. Il y en avait plusieurs sortes et de couleurs différentes: celui de Notre-Dame du Mont-Carmel, de l'Immaculée Conception, du Tiers-Ordre, le scapulaire bleu, le noir, le rouge. Une image était généralement appliquée sur le devant, ou on en insérait une à l'intérieur, ou encore on agraffait au scapulaire quelques médailles.

De plus, pour se préserver des gripes ou des congestions pulmonaires, on y attachait un petit sac camphré. C'est dans les années 1930 que le scapulaire est remplacé par la médaille-scapulaire, objet plus discret et qui prétendait offrir les mêmes garanties de protection individuelle que les anciens scapulaires. Mais ce n'est pas sans une certaine réticence que l'Église autorisa ce remplacement, com-

2. Ronald Labelle, "l'Eau de Pâques: coutume religieuse populaire", *Culture & Tradition*, vol. 2, p. 4.

me nous le prouve une recommandation de l'archevêque de Québec, en 1937:

L'Église permet de remplacer par une médaille spéciale tous les scapulaires, sauf celui d'un Tiers-Ordre, tout en recommandant de porter le scapulaire plutôt que la médaille, quand on le peut faire facilement. Sur cette médaille doivent être représentés, d'un côté le Sauveur montrant son divin Coeur, de l'autre Notre-Dame. Rien n'est changé quant à la réception dans la confrérie, et l'imposition d'un véritable scapulaire est restée obligatoire. Une même médaille peut remplacer plusieurs scapulaires différents. On peut porter la médaille soit suspendue au cou soit d'une autre manière respectueuse.

Tout prêtre autorisé à bénir un scapulaire a de ce fait la faculté de bénir la médaille qui le remplace. Il bénit par un simple signe de croix, qu'il répète, en dirigeant son intention, autant de fois qu'il y a de scapulaires différents à remplacer. Il peut bénir par un unique signe de croix, pour une même sorte de scapulaire, toutes les médailles que tiennent des fidèles réunis dans l'église; il annonce alors que telle bénédiction est pour tel scapulaire, et il rappelle que la médaille ne remplace efficacement le scapulaire que si on a d'abord reçu régulièrement un véritable scapulaire. Il n'est pas défendu de bénir à l'avance une médaille-scapulaire, mais le destinataire ne peut s'en servir pour sa fin propre qu'après avoir reçu le scapulaire lui-même par l'imposition de règle. Quand une médaille vient à manquer, celle qui la remplace doit être bénite de la même manière.³

C'est très souvent aussi, sur leur propre corps, que les gens portaient les *Agnus Dei*, petits sachets de tissus en forme de coeur sur lesquels étaient imprimés les mots *Agnus Dei*, ou qui portaient en effigie l'Agneau mystique. Quant aux médailles, on les épinglait au scapulaire et on en enfilait même plusieurs dans une épingle que l'on piquait aux sous-vêtements. Certains préféraient les garder dans leur porte-monnaie, leur sac, leurs poches.

La médaille, dit une informatrice, on la porte sur soi, on dirait que ça appartient plus au sacré, on dirait que c'est plus sacré qu'une image. C'est curieux! Ensuite, c'est du métal [. . .] ça représente un peu tout ce que la monnaie peut représenter dans le subconscient des gens. Les gens ne donnent pas une médaille [. . .] ou difficilement; il y a comme une espèce de Tabou.⁴

D'autres objets accompagnaient et continuent d'accompagner l'homme dans sa vie quotidienne, objets qu'il garde dans sa poche, dans son porte-monnaie ou sur la banquette ou le tableau de bord de sa voiture. Il s'agit ici du chapelet et surtout de statuettes. Ces porte-

3. Cardinal Rodrigue Villeneuve, *Discipline diocésaine*, p. 350-351.

4. Pierre Lessard, "L'imagerie dévote de petit format", thèse de maîtrise, CELAT, Université Laval, p. 77.

bonheur pouvaient parfois se révéler fort utiles, comme le rappelait récemment le regretté Pierre Gravel, ancien curé de Bois-chatel:

Mon père me racontait, par exemple, qu'il était allé dans les concessions de Château-Richer. Il allait souvent dans le bois; il avait une érablière là-bas. Il portait toujours sur lui une statuette de saint Antoine de Padoue pour retrouver les objets ou les chemins dont on s'écartait. Un jour qu'il était dans le bois avec un de ses frères, ils se sont écartés. Alors, il me disait: "Si ça t'arrive, au lieu de continuer à chercher partout le chemin, ton affaire c'est de t'asseoir". Il disait: "Je me suis assis sur une souche et j'ai dit à mon frère: "prends l'autre souche". J'ai mis ma statuette de saint Antoine de Padoue à côté de moi et j'ai fumé une bonne pipe. Je me suis calmé et, quand j'ai eu terminé de fumer ma pipe, je me suis levé et j'ai regardé; le chemin était à cent pieds de nous. Nous étions en train de tourner en rond".

Quant à ma soeur aînée, elle avait aussi une dévotion à saint Antoine de Padoue. Lorsqu'elle ne trouvait plus les objets, elle plaçait saint Antoine de Padoue dans un coin, en pénitence, ou encore dans un tiroir, la tête tournée vers l'intérieur. Elle venait à bout de trouver ses affaires. Ça m'arrive aussi très souvent. Si j'égaré des choses, que je cherche un papier, je prie saint Antoine et je lui dis: "Donnez-moi une chance, il faut que je retrouve cette chose d'ici à cinq minutes". Dans trois ou quatre minutes, je l'obtiens. Je crois à ça et j'en profite moi-même⁵.

Plus récemment, c'est saint Christophe, ancien patron des passeurs d'eau et des pèlerins qui, au moyen âge, faute de ponts devaient souvent traverser les rivières à gué, maintenant patron des voyageurs en automobile, qui se retrouve suspendu au rétroviseur, au porte-clés, ou dressé sur le tableau de bord des voitures sous forme de statuette, de médaillon fixé, mais aussi d'image en papier ou en métal, collée ou aimantée⁶.

Ce sont surtout enfin les petites images du Christ, de la Vierge et des saints, qui ont tant meublé l'imaginaire et le champ de représentation de l'au-delà de l'homme d'ici-bas. Surtout considérées aujourd'hui comme des souvenirs de l'enfance et de l'âge scolaire, elles agissaient pourtant dans la vie des adultes des générations passées et y remplissaient des fonctions précises. D'abord conçues par l'élite ecclésiastique pour des fins didactiques comme une bible ou un catéchisme imagé et présentées en pièces détachées, elles enseignaient l'histoire du salut. Mais en plus de cette fonction générale, elles répondaient à des besoins liés à la pratique quotidienne de la piété.

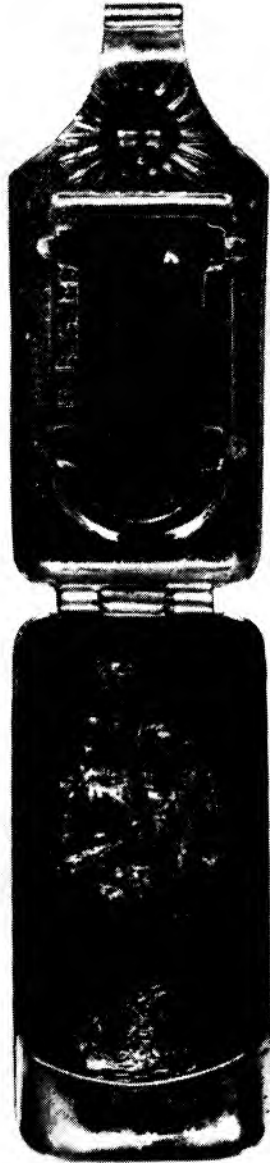
Pierre Lessard, dans un important travail de maîtrise présenté

5. Pierre Lessard et Pierre Gravel, "les Objets de piété", *Un patrimoine méprisé: la religion populaire des Québécois*, p. 196.

6. Pierre Lessard, "l'Imagerie dévote de petit format", p. 78-79.



2. *Kateri*. Statuette de porte-clés à l'effigie de Kateri Tekakwitha, le lys des agniers, élevée récemment au rang de Vénérable par l'église catholique romaine (Fonds Villeneuve, C.E.L.A.T.)



3. *Saint Christophe*. Statuette de format de poche du saint protecteur des voyageurs, enchâssée dans un coffret métallique percé d'une fenêtre rouge. Au dos, le message suivant: I am a catholic. In case of an Accident, Kindly notify a Priest.



4. *Souvenir de première communion*. Image de petit format portant l'invocation: "O Marie conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous!" Imprimée en couleurs et bordée de dentelles en papier (Fonds Villeneuve, C.E.L.A.T.)

à l'université Laval⁷, analyse les différentes fonctions et utilisations de ces images de petit format et en dégage les types suivants: elles étaient tantôt des billets d'admission à des oeuvres ou à des associations pieuses, des bénédictions, des bouquets spirituels, des calendriers, des cartes mortuaires ou même des cartes postales, des dentelles mécaniques, des montages, des notices, des moyens de recrutement pour les oeuvres, les associations ou les vocations, des média de réclame publicitaire, des reliquaires, des signets, cartes de vœux ou souvenirs.

Mais c'est dans leur utilisation courante qu'il convient de les restituer. Comme le note Pierre Lessard, certains gestes coutumiers méritent plus que d'autres d'être rappelés: celui d'embrasser une image par exemple. On posait ce geste après la récitation de la prière qui figurait au verso de l'illustration. Certains le faisaient aussi dans le but de demander la protection du saint représenté sur l'image. On glissait aussi des images sous l'oreiller afin de se protéger des maux qui surviennent parfois durant la nuit. Ou encore on glissait une image sous l'oreiller d'un malade afin qu'il revienne vite à la santé:

Une de mes soeurs souffrait de migraine, confiait l'abbé Pierre Gravel, elle souffrait de migraine, c'était épouvantable! Quand ça la prenait, ça durait trois ou quatre jours. Alors elle avait une dévotion à la sainte Vierge puis elle mettait l'image de la sainte Vierge sous son oreiller; elle se couchait là-dessus puis ça lui enlevait la douleur. J'ai vu faire ça souvent⁸.

D'autres pratiquaient ce geste pour faire passer un mal de dents, un mal d'oreilles ou une grippe. D'autres, enfin, pour des raisons plus humaines encore:

Quand on était amoureuse, on disait: ah! saint Jean Eudes [. . .] le saint qu'on invoquait, on l'embarquait en-dessous de notre oreiller, puis on disait: il faut que je rêve à celui que j'aime cette nuit⁹!

On appliquait même des images sur une partie du corps comme on pouvait le faire avec les scapulaires, les médailles, une statuette, ou même avec les *Annales de Sainte-Anne*. C'était soit pour soulager de la douleur soit pour obtenir une prompte guérison:

Mon père, dit un informateur, avait une grande confiance à la sainte Vierge et à sainte Anne: j'ai même eu connaissance qu'une fois, il avait une inflammation de poumons, il avait placée une image de sainte Anne sur son estomac, avec beaucoup de foi [. . .] c'est une manifestation de la foi.¹⁰

-
7. "L'imagerie dévote de petit format", p. 78-79.
 8. *Ibid.*, p. 98.
 9. *Ibid.*, p. 98.
 10. *Ibid.*, p. 100.

En plus d'appliquer l'image, on frictionnait aussi la partie malade du corps, soit avec de l'eau de la Pentecôte, de l'eau de Pâques, de l'eau du mois de mai, de l'huile de saint Joseph ou de sainte Anne.

Pierre Lessard nous apprend aussi qu'on mangeait les images. En avalant un petit morceau d'image ou une petite image de papier mince que l'on avait préalablement roulée en boulette ou attendrie dans l'eau, les gens espéraient guérir des maux de tous genres, depuis les maux de jambes et ceux de gorge, en passant par les maux de ventre et de dents. Les femmes répétaient même ce geste pour calmer des douleurs causées par les menstruations.

C'était des images de papier à peu près comme un genre d'hostie nous dit une informatrice, c'était carré, à peu près un pouce par un pouce, puis on avalait ces images-là. . . les petites images qui étaient comme des hosties, on les mangeait.

Ma soeur Eugénie qui est morte il y a vingt ans, rappelle le curé Gravel, elle a mangé tant et plus! Quand elle avait un mal de gorge épouvantable ou bien un commencement [. . .] un mal de gorge qui durait et qui la faisait souffrir, elle avalait des morceaux d'images; j'ai vu ça très souvent¹².

Comme on avalait des images à la manière de pilules, on buvait aussi de l'eau bénite comme des toniques. On en prenait aussitôt qu'on se sentait malade. Plusieurs jeunes mères de famille en mettaient même quelques gouttes dans le biberon du nouveau-né. Les femmes enceintes en buvaient aussi parfois, comme nous l'atteste le témoignage d'une religieuse:

Moi, j'ai déjà entendu parler de quelqu'un qui buvait de l'eau bénite; une femme m'avait dit ça une fois. Une femme qui était enceinte disait qu'à chaque fois qu'elle était enceinte elle buvait de l'eau bénite. Je pense bien qu'elle pensait que ça allait impressionner son enfant¹³.

Mais la petite image de piété avait surtout pour fonction de stimuler le fidèle à la prière qu'on retrouvait fréquemment imprimée au verso de l'illustration. Écoutons plutôt l'avis de Pierre Lessard sur ce sujet:

Les gens sont portés à croire que l'image ne véhicule qu'une illustration, ce que je peux démentir catégoriquement, car, la plupart du temps, cette illustration est accompagnée d'une prière. J'ai examiné toutes ces prières et j'en ai trouvé cinq grands genres. Il y a d'abord les courtes prières et les invocations comme "Sainte Jeanne-d'Arc, priez pour moi"; elles figurent généralement au bas de l'illustration. Ensuite, il y a les prières de cir-

11. *Ibid.*, p. 102.

12. *Ibid.*, p. 102.

13. *Ibid.*, p. 104.

constance qui sont plus nombreuses; elles ont été faites par le clergé pour des circonstances particulières de l'année ou de la vie de l'individu. Dans l'année, vous avez une prière spéciale pour le jeudi sainte, une prière que l'on peut réciter toute l'année, mais qui a été spécialement préparée pour le jeudi saint.

Il y a aussi des prières qui sont préparées pour des instants précis, pour des circonstances particulières de la vie de l'homme: à l'article de la mort, dans les tentations. Il y a des prières pour toutes les heures de la journée de l'individu, que l'on appelle les "horloges de prières". Ensuite, il y a les prières de demandes particulières qui traînaient avec eux certains saints. On ne demande pas n'importe quoi à n'importe qui dans la société religieuse traditionnelle; saint Jude, par exemple, patron des causes désespérées, était le saint du dernier recours, saint Cécile était la patronne des musiciens et saint Antoine de Padoue servait à retrouver les objets perdus. Ces prières, que l'on trouve le plus souvent derrière l'image, sont fréquemment indulgenciées par l'Église. Il y en avait aussi pour les femmes enceintes ou contre le choléra, le feu ou le communisme. Finalement, il y avait une grande quantité de prières ou d'actes divers qu'on disait spécialement pendant un office religieux ou dans une circonstance spéciale, comme au moment d'une mortalité ou d'un mariage. Dans cette catégorie, on trouve des actes, des triduum de prières, des neuvaines. Il y a un grand nombre d'images qui s'ouvrent en petits feuillets et qui contiennent une prière pour chaque jour de la neuvaine, que ce soit la petite neuvaine à Thérèse de l'Enfant-Jésus ou la neuvaine de la grâce à saint François-Xavier¹⁴.

B. *Vie domestique*

En plus de ces objets que l'homme ou la femme portait sur son corps ou avec lesquels on soignait son corps et dont l'usage était par conséquent strictement privé, il s'en trouvait d'autres qu'on utilisait dans le cadre de la vie domestique et que chacun pouvait voir et toucher.

Les grandes images encadrées et suspendues aux murs du salon ou de la cuisine doivent être citées en premier lieu, car elles nourrissaient plus que tout autre objet de ce genre le monde des représentations de l'au-delà. Beaucoup plus sophistiquée que sa parente de petit format, la grande image accordait en plus une très grande place aux sentiments, sentiments causés par la douleur et par la mort. C'est ainsi qu'on pouvait voir dans la plupart des foyers québécois, des représentations colorées de la Crucifixion, de la Sainte Face, des Sacrés-Coeurs, de la Bonne Mort, ou encore de la Sainte

14. "L'imagerie religieuse", *Un patrimoine méprisé: la religion populaire des Québécois*, p. 182-183.

Famille, de la Sainte Trinité et des saints. C'est surtout avant les années 1950 et au XIX^e siècle que la popularité de ces images était grande. A des époques plus lointaines encore, on ne connaissait d'ailleurs que ce format d'images dont le naturaliste Kalm avait noté avec un intérêt non dissimulé la présence sur les murs des maisons:

L'intérieur des maisons est bien meublé: différentes sortes de tapisseries, comme chez nous, une commode placée entre deux fenêtres et munie de nombreux tiroirs, un grand miroir à encadrement doré au-dessus de la commode; et, ajoute-t-il, divers *contrefaits* sur les murs, au nombre desquels pas mal de prêtres et de moines; également de nombreuses images ou peintures de saints, ainsi que d'assez nombreuses reproductions de Notre Sauveur en croix ou de la Vierge Marie portant Notre Sauveur dans les bras¹⁵.

A ces encadrements du Christ, de la Vierge et des saints, il faut ajouter la présence du crucifix fixé au sommet de la porte de chaque pièce de la maison. Au temps de Pâques, on le décorait du rameau bénit que les plus habiles tressaient avec adresse. Plus sévère d'apparence, la croix noire de la tempérance, souvent bien en vue au mur de la cuisine, rappelait les nombreuses interdictions des curés à l'encontre des boissons alcooliques:

Les curés, ordonnait le cardinal Rodrigue Villeneuve, prêcheront souvent sur cette matière. Il montreront le fléau de l'alcoolisme dans ses effets économiques, moraux et physiologiques, en les mettant en corrélation avec la déchéance des individus dont il déprime et ruine la santé, l'intelligence, la conscience, la liberté; avec la déchéance de la famille, au sein de laquelle il engendre la confusion et le désordre; avec la déchéance de la société, qu'il menace dans ses intérêts les plus graves.

Il importe, ajoutait-il encore, qu'une Société de Tempérance soit établie, selon un règlement approuvé par l'Ordinaire, dans toutes les paroisses du diocèse; que les curés invitent avec insistance les fidèles, surtout les jeunes gens et les hommes, à en faire partie; qu'ils s'efforcent de la maintenir en pleine activité et prospérité. Dans notre diocèse, la *Société de la Croix Noire* est spécialement recommandée.

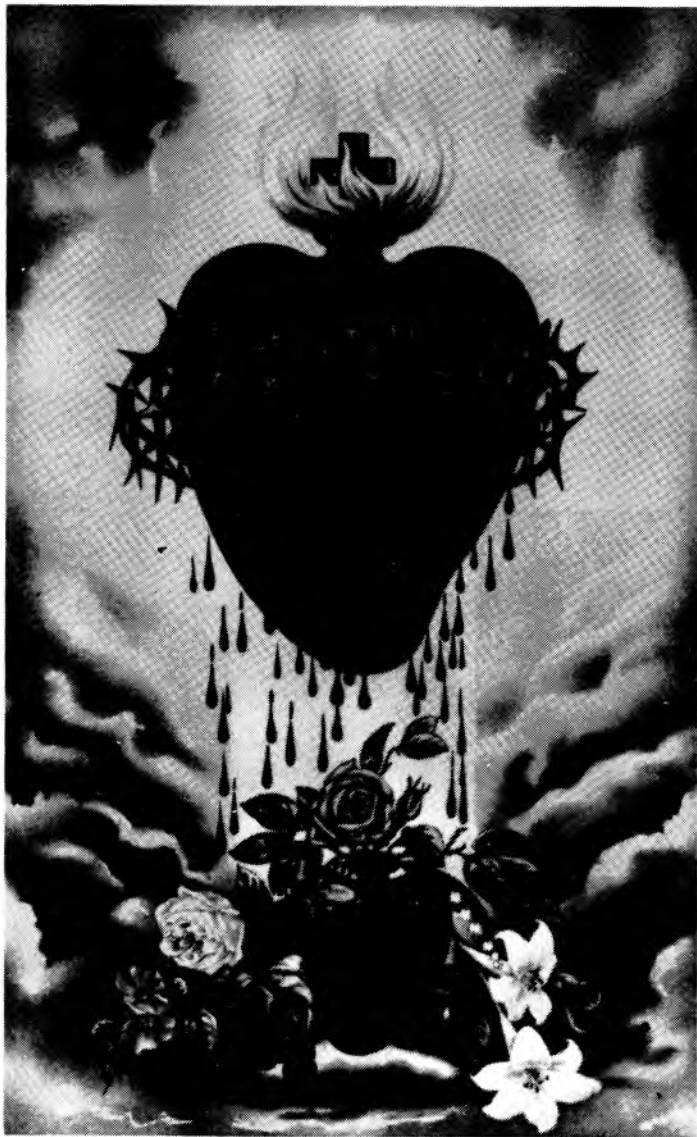
On engagera ceux qui prennent la croix noire, à placer cette croix bien en vue dans la pièce principale de leur foyer¹⁶.

C'est le curé Quartier de Saint-Denis de Kamouraska, comme nous le rappelle la thèse de Claire Bédard-Lévesque¹⁷, qui a, le premier, l'idée de la croix comme étendard des sociétés de tempérance totale. Elle apparaît en 1843 mais ce n'est pas avant 1848 qu'on en fait

15. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, p. 325.

16. Cardinal Rodrigue Villeneuve, *Discipline diocésaine*, p. 571-572.

17. Claire Bédard-Lévesque, "la Tempérance au Québec", *passim*.



5. *Les trésors du Sacré Coeur de Jésus.* Image encadrée de grand format, imprimée en couleurs par la maison de lithographie Henderson de Cincinnati, Ohio (Fonds Villeneuve, C.E.L.A.T.)

mention dans les règlements des sociétés. Dans son livre *la Croix présentée aux membres de la Société de Tempérance*, publié en 1850, le grand vicaire Mailloux donne un règlement dans lequel il précise les pratiques liées à la croix noire.

La croix doit être en bois et de couleur noire. Ses dimensions sont alors de trois pieds à deux pieds et demi; elles servent de règle aux proportions secondaires de la croix. Seul le chef de famille ou la personne qui tient maison peut recevoir la croix de son adhésion dans la société. La croix doit aussi se retrouver dans les écoles.

Lors de la cérémonie de réception dans la société, affirme encore Claire Bédard-Lévesque¹⁸, le nouveau membre reçoit la croix des mains du prêtre, à genoux au pied de l'autel. En la recevant, il la baise avec respect. Il la rapporte à la maison et la fait vénérer par toute sa famille qu'il agrège ainsi à la société. La croix est ensuite placée dans la pièce où la famille se trouve habituellement. Chaque jour, un membre de la famille doit réciter cinq Pater et cinq Ave au pied de la croix. La Croix doit rappeler à la famille, comme le disait le grand vicaire Mailloux, "la résolution qu'elle a prise de pratiquer spécialement la vertu de tempérance, puis l'obligation de pratiquer toutes les vertus chrétiennes dont la croix est la source féconde par les mérites de la victime adorable qu'elle a portée entre ses bras"¹⁹.

Pour entretenir la ferveur des tempérants et plus spécialement le respect de la croix noire, le frère Félix, franciscain, avait même composé deux cantiques, dont l'un s'intitulait *Vive Jésus! Vive sa croix!* et l'autre, *A la croix de tempérance*:

Vive Jésus! Vive sa croix!

Vive Jésus! Vive sa croix!

N'est-il pas bien juste qu'on l'aime,

Puisqu'en expirant sur ce bois

Il nous aima plus que lui-même

Chrétiens, chantons à haute voix

Vive Jésus! Vive sa croix!

A la croix de Tempérance

Salut à toi. Croix bonne et sainte

Noble étendard d'un Dieu Sauveur Sur le Calvaire tu fus teinte

Des flots de son sang rédempteur

Sainte Croix de la tempérance

Nous venons sous tes bras nous grouper en ce jour

18. "La Tempérance au Québec", *passim*.

19. Cité par C.B., *la Croix présentée aux membres de la Société de Tempérance*, p. 94.

Qu'il monte jusqu'à Dieu ce cri plein d'assurance
 Canadiens, tempérants toujours!
 Qu'il monte jusqu'à Dieu ce cri plein d'assurance
 Canadiens, tempérants toujours!
 Canadiens, tempérants toujours!

Le tableau des objets de piété qui décorait l'espace de la vie familiale ne saurait être complet sans évoquer la présence fréquente des oratoires domestiques. Les oratoires dont il est ici question ne ressemblent en rien à ceux que permettait l'Église pour des fins de culte et qu'elle entourait d'une réglementation telle qu'on n'en retrouvait à peu près nulle part sous cette forme.

On appelle oratoire privé ou domestique, prescrivait le code de *Discipline diocésaine*, celui qui est attaché à une habitation particulière pour l'utilité exclusive d'une personne ou d'une famille.

Mais, s'empressait-on d'ajouter,

Pour y célébrer la messe habituellement, il faut l'autorisation du Saint-Siège. L'Ordinaire ne peut y permettre la messe qu'en passant, dans un cas extraordinaire, pour un motif juste et raisonnable.

Ainsi défini par l'autorité ecclésiastique, ce genre d'oratoire domestique ne pouvait être construit n'importe où dans la maison.

Une chambre à coucher ne peut servir d'oratoire, ni une pièce où l'on vit habituellement, parce que l'oratoire doit être un lieu réservé au culte. Il convient qu'il n'y ait point de chambre à coucher au-dessus de l'autel. . . On peut placer tout simplement un autel dans un enfoncement pratiqué dans le mur, à condition qu'après la messe on ferme cet enfoncement et qu'on le réserve au culte; par exception motivée, termine le règlement, on peut même mettre l'autel dans une armoire ample, décente, fixée au mur de telle sorte qu'on ne la puisse déplacer²⁰.

Si la forme d'oratoire domestique telle que prescrite par l'autorité ecclésiastique n'existait nulle part, tel n'était cependant pas le cas de centaines d'oratoires populaires qu'on retrouvait encore récemment dans toutes les familles, comme nous le prouvent les commentaires de Paul Jacob à la suite d'une vaste enquête qu'il menait récemment dans une paroisse de la Beauce.

Cet oratoire domestique, affirme Paul Jacob, je l'ai retrouvé dans toutes les familles visitées, mais avec des composantes physiques différentes d'un foyer à l'autre, ainsi que le laissent voir les dossiers d'enquêtes. Je n'ai donc pu parvenir à en donner une définition rigoureuse comme je n'ai pu, à partir des lieux observés pourtant minutieusement, situer cet oratoire dans le lieu qu'on lui assigne généralement; seulement deux informa-

20. Cardinal Rodrigue Villeneuve, *Discipline diocésaine*, p. 442-443.

trices . . . possèdent cet oratoire aménagé dans leur chambre et auquel j'ai eu assez facilement accès. Les autres informateurs ont leurs lieux de dévotion particulier, qui m'a semblé être la cuisine, lieu par excellence de la femme. C'est d'ailleurs la mère qui a le plus souvent parlé lorsque j'ai amorcé le délicat sujet des dévotions. Les dossiers d'enquêtes sont éloquentes là-dessus²¹.

Voici, d'ailleurs, tirée des dossiers de Paul Jacob, la description d'un oratoire populaire beauceron particulièrement sophistiqué et qui n'avait que peu à voir avec les prescriptions du code de *Discipline diocésaine* du cardinal Villeneuve:

L'oratoire de Mlle X est situé dans la cuisine. En fait, souligne l'enquêteur, toute la cuisine ainsi que le salon révèlent la dimension religieuse de l'informatrice. Sur chacun des murs de ces deux pièces, nous trouvons en effet autant de systèmes religieux vers lesquels Mlle X ne se tourne que partiellement, semblant accorder sa ferveur à l'oratoire décrit ci-bas:

Au centre de ce système mural est fixé un grand crucifix sous lequel sont disposés une relique de Marguerite Bourgeois ainsi que des palmes bénites sur un carton de couleur jaune.

A la droite du crucifix: une grande image encadrée de Notre-Dame du Perpétuel secours, et à sa gauche: une autre image de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Tout près de cet oratoire cruciforme se trouve une croix noire de la tempérance.

Cet oratoire remonte à 1930, année de la construction de la maison, et aucune modification n'y a été apportée depuis, assure l'informatrice:

Depuis qu'on a été bâti icitte, rien n'a été changé.

Le Christ, c'est le bon Dieu, quand on prie devant lui, on est plus porté à penser au bon Dieu.

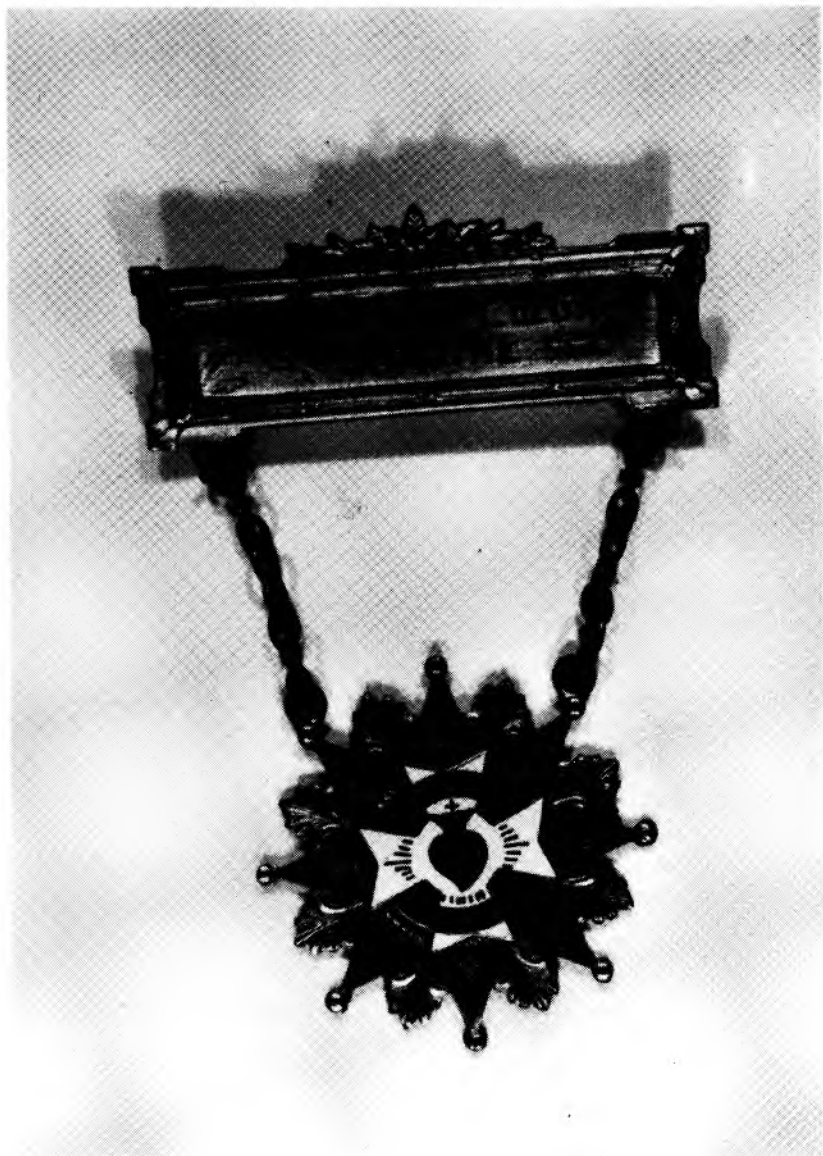
Les palmes bénies, on met ça pour nous protéger. . . même dans la cave, sus l'tit grenier [. . .] i's en mettent dans 'es bâtiments.

Notre-Dame du Perpétuel Secours, c'est ni plus ni moins la sainte Vierge [. . .] Quand j'dis sainte Marie, mère de Dieu, j'regarde Notre-Dame du Perpétuel Secours [. . .] J'aime à prier devant cette image-là car elle est miraculeuse.

Sainte Thérèse, je l'sais pas. . . Semble que sainte Thérèse puisse combattre la tempérance.

Au croisement de la hampe et de la traverse de la croix noire qui voisine l'oratoire, se trouve, accrochée à un clou, une médaille miraculeuse sur laquelle est écrit:

21. "Culte populaire et culte liturgique à Saint-Séverin de Beauce", A.F., p. 7.



6. *Ligue du Sacré Coeur / Chantre*. Insigne de chantre de la ligue du Sacré-Coeur en métal doré et bleu. Devise: *Adveniat Regnum Tuum* (Fonds Villeneuve, C.E.L.A.T.)



7. *Oratoire Saint-Joseph*. Insigne des "Grands associés du frère André". Médaille à l'effigie du thaumaturge suspendue à l'écu armorial de l'Oratoire (Fonds Villeneuve, C.E.L.A.T.)

Marie, contre le fléau de l'incendie et contre tous les maux de l'âme et du corps, protégez-nous²².

C. *Vie communautaire*

Après avoir traité des objets de la piété populaire utilisés dans l'intimité de la vie privée, puis dans le cadre plus large de la vie domestique, il convient maintenant d'aborder la troisième catégorie qui servait à des fins communautaires ou publiques.

On peut encore apercevoir, en parcourant les routes rurales du Québec, de fréquentes grottes en pierres ou en ciment et enguirlandées d'ampoules électriques que les familles érigeaient au devant de leurs maisons. Ces oratoires populaires extérieurs servent presque toujours à l'usage domestique. Il se trouve cependant d'autres grottes, de proportions généralement plus vastes et qui jouent un véritable rôle communautaire, surtout quand des événements extraordinaires s'y sont déroulés.

Rappelons, à cet égard, la grotte de la rue Mazonod, à Québec, dans laquelle la Vierge serait apparue à une fillette de huit ou neuf ans, le 16 septembre 1977. Comme la Vierge devait réapparaître, disait-on, le dimanche suivant, c'est 6 000 personnes qui se sont retrouvées devant le lieu du miracle. La circulation était bloquée dans les rues avoisinant la grotte. On a dénombré plusieurs milliers de curieux et la police dut intervenir afin de faire respecter l'ordre et venir en aide aux gens qui s'évanouissaient. Il y eut des infirmes, commente Daniel Villeneuve dans une courte étude sur le sujet²³, que les Pèlerins d'un monde meilleur - les Bérets blancs - portèrent près de la statue. À l'aide de hauts-parleurs, les Bérets blancs firent réciter des chapelets, distribuèrent des médailles et leur revue *Vers demain*. D'autres attitudes dénotant la dimension communautaire de ce sanctuaire populaire peuvent encore être rappelées. Les expressions de kermesses, de fêtes, d'hystérie collective, reviennent souvent dans les journaux qui ont rapporté les étranges événements.

Moins agités étaient les pratiques de piété autour des chapelles de procession, familiales ou communautaires, ayant le statut officiel d'oratoires privés ou publics. Comme on le sait, l'autorité ecclésiastique distinguait un oratoire public d'un oratoire privé dans le fait qu'on pouvait ou qu'on ne pouvait y célébrer la messe.

22. *Ibid.*, p. 7.

23. "Apparition à la grotte de la rue Mazonod", p. 8.

L'oratoire public, dit encore le code de *Discipline diocésaine* est celui qui a été érigé pour des particuliers ou pour un certain groupe, mais avec droit légitimement établi pour tous les fidèles d'y assister aux offices. Le droit est légitimement établi par l'acte d'érection de l'oratoire ou par l'acceptation certaine et irrévocable de propriétaire d l'oratoire, ou par prescription acquise et prouvée, ou par le fait de la publicité, etc²⁴.

Les chapelles de processions furent certainement très nombreuses. Les plus anciennes qui nous sont conservées, telles les chapelles de Sainte-Anne et de Saint-François-Xavier, à Lauzon, qui remontent respectivement à 1789 et à 1822, comme celles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne, à Beaumont, que Jean-Pierre Chenard a plus particulièrement étudiées, et qui remontent pour leur part aux années 1733 et 1738, ne furent pas les seules. Elles ont été parmi les modèles de centaines d'autres qui ont desservi périodiquement les extrémités de paroisses et de rangs, à l'occasion surtout de la Fête-Dieu et des rogations.

Ces chapelles étaient surtout ouvertes pendant la belle saison, commente Jean-Pierre Chenard, dans un récent article sur le sujet. Elles recevaient la visite des paroissiens qui, tout en venant prier, y apportaient des fleurs. Ainsi, ces petits temples étaient fleuris et parfumés tout l'été. On s'y retrouvait aussi pour prier le jour de la solennité de la fête du saint ou de la sainte à qui était dédiée cette chapelle, ainsi que le dimanche de la procession de la Fête-Dieu. Pour cette fête, on préparait, en alternance chaque année, une des deux chapelles, comme c'était les cas par exemple à Lauzon et à Beaumont et on en faisait les reposoirs.

Les beaux ornements, les lampes allumées, les chandeliers illuminés, le parfum des fleurs, les branches de sapin, imprégnaient la chapelle de l'ambiance solennelle de cette procession. En quittant l'église, rappelle encore Jean-Pierre Chenard, la procession se dirigeait vers la chapelle transformée en reposoir. On parcourait la distance qui séparait l'église de la chapelle, lentement, en chantant cantiques et louanges. Au reposoir, on procédait à une courte cérémonie et des chants accompagnaient également le retour à l'église²⁵.

Mais il ne faut pas croire que beaucoup d'initiatives étaient laissées aux fidèles en ces matières, même si les chapelles ne relevaient pas de l'Ordinaire. Les détails de la procession et des décorations étaient réglés à l'avance, tel un scénario repris à des exemplaires multiples:

Le curé verra, précise encore la *Discipline diocésaine*, à ce que le chemin à parcourir soit convenablement décoré de tentures, de fleurs, de

24. Rodrigue Villeneuve, *Discipline diocésaine*, p. 445.

25. "les Chapelles de procession", *Décormag*, no 70, p. 7.

guirlandes de feuillage vert, et l'église ornée magnifiquement autant que possible; et il visitera, avant la cérémonie, chaque reposoir [. . .].

Il ne peut y avoir plus de deux thuriféraires devant le dais. Près du dais doivent se trouver huit porte-flambeaux, à raison de quatre de chaque côté. Il convient que les clercs et même les laïcs portent chacun un cierge allumé, du moins ceux qui sont plus près du Saint-Sacrement [. . .].

On n'admettra aucune effigie de saint dans le cortège, à moins qu'elle ne fasse partie d'une bannière [. . .].

C'est l'usage que les marguilliers anciens et nouveaux, en habit noir et tête nue, portent tour à tour le dais [. . .].

Au cours de la procession, on peut déposer le Saint-Sacrement à trois ou quatre reposoirs, car cet usage est toléré, et à chacun, chanter le *Tantum ergo*²⁶.

Plus nombreuses encore étaient les croix de chemins qui donnaient lieu, plus que les chapelles de procession, à des pratiques de piété communautaires. Les familles s'y réunissaient souvent pour prier et quand venait le mois de mai, c'est toute la communauté du rang qui s'y retrouvait pour y faire son mois de Marie et la prière du soir en commun. Car la croix de chemin était souvent l'oratoire le plus rapproché et les gens s'y donnaient rendez-vous dans leurs rangs respectifs pour prier. Même le dimanche, les hommes, les femmes et les enfants qui ne pouvaient se rendre à l'église se regroupaient au pied de la croix et y récitaient le chapelet.

A l'occasion du premier concours littéraire organisé en 1916 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et qui avait pour thème "La Croix du chemin", Léo-Paul Desrosiers avait bien décrit l'atmosphère de ces regroupements communautaires:

Si c'est le printemps et que, depuis, longtemps, un soleil luit qui sèche les grains de semailles et empêche la germination, on décide une "neuvaine à la croix", et le soir voit arriver tous les gens du rang, jeunes et vieux. Tous doivent être rendus pour sept heures, mais quelques-uns, moins pressés de travaux, devancent le temps, et s'assoient dans l'herbe pour causer. Les voitures passent et tous leurs occupants ont un pieux salut pour la croix. Peu à peu, tout le monde arrive, on se met en prière. C'est l'heure où l'on perçoit les rumeurs confuses des soirs de campagne, bruits imperceptibles et sonores, meuglements de grandes vaches inquiètes qui passent leur tête par-dessus les haies, hennissement d'insectes, une cloche qui jette ses angelus sur les champs recueillis, et, parfois, dans le ciel, une bande d'oiseaux aux virevoltes gracieuses.

Une jeune fille récite le chapelet et la prière de sa petite voix tremblante qui monte, menue, et les autres répondent, plus graves: on apprend la

26. Rodrigue Villeneuve, *Discipline diocésaine*, p. 467-468.

tristesse en même temps que la vie. Viennent ensuite les litanies si belles de la sainte Vierge qui empruntent au lieu de leur récitation une douceur mystérieuse, comme un cachet de beauté plus vraie, plus profonde et plus simple. "*Rose mystica*", "*Stella Maris*", "*Auxilium christianorum*", invocations sublimes quand le parfum des roses est partout, que l'étoile des matelots se lève, et que des chrétiens, humblement prosternés, implorent l'assistance du ciel.

Quand la prière est terminée, on s'attarde encore quelques moments à prier tout bas, puis on s'éloigne, tandis que deux ou trois "vieilles", de leurs lèvres ridées récitent des "Ave". Des groupes se forment, se disséminent sur la route, de jeunes gars ébauchent de fraîches idylles avec leur "blonde", et la "brunante" subtile et discrète voile un peu ces scènes douces, et s'épand sur les champs indécis²⁷.

Le caractère sacré de la croix transparaisait donc dans l'attitude des gens à son égard. On entretenait ses alentours, on y semait des fleurs, on en garnissait la niche. Une clôture ajourée, faite de planches verticales délimitait l'emplacement de la croix. Si elle tombait, on la remplaçait et chaque famille qui possédait une croix sur sa terre en était très fière. On la voulait aussi agréable à l'oeil du voyageur car elle avait, semble-t-il aussi, cette fonction de guider le voyageur en servant de borne routière.

Mais pourquoi ces croix de chemins et d'où viennent-elles? Cette vieille tradition d'élever des croix le long des routes remonterait à la Bretagne du temps des druides qui sacralisaient certains lieux en y érigeant des menhirs. Plus tard, pour ne pas se heurter aux cultes locaux, les premiers missionnaires chrétiens ont gardé cette idée des menhirs pour la métamorphoser au profit de la croix, tout au long du moyen âge.

Nos premières croix furent plantées en signe de prise de possession du territoire au nom du roi de France: à Gaspé en 1534, à Montréal en 1642, sur les bords du lac Erié en 1670, puis au Mississipi et en Louisiane en 1683. Par la suite, à mesure que des colons s'établirent, des croix de chemin et des calvaires s'ajoutèrent aux croix des explorateurs ou les remplacèrent.

C'est Pehr Kalm qui atteste, le premier, la présence des croix de chemins le long des rives du Saint-Laurent. Le 15 septembre 1749, Kalm écrit:

27. "*Notre croix*", *la Croix du chemin*, p. 46-48.



8. *Le Mois de Marie à la croix du chemin*. Huile sur soie tendue sur carton de Marie-Cécile Bouchard (Coll. et photographie Musée du Québec)

Durant tout mon voyage à travers le Canada, j'ai rencontré des croix dressées ici et là sur la grande-route. Elles ont une hauteur de deux à trois toises et sont d'une largeur en proportion, bien des gens disent qu'elles marquent la limite entre les paroisses, mais il y a plus de croix que de frontières; du côté qui fait face au chemin, on a découpé un profond renfoncement où l'on a placé soit Notre-Seigneur en croix, soit la Vierge Marie qui tient dans ses bras Notre Sauveur enfant; on a placé une vitre devant la cavité pour que le vent et la pluie ne puissent rien détériorer. Tout Français qui passe devant un calvaire fait le signe de la croix et se découvre. . . . En certains endroits, on a ajouté tous les instruments qui, d'après ce que l'on croit, ont dû être utilisés pour crucifier Notre Sauveur; parfois même on a placé au sommet le coq de Pierre²⁸.

On a donc planté une croix lorsqu'un nouveau rang s'ouvrait ou qu'une nouvelle terre était défrichée. Les gens choisissaient le lieu propice et faisaient bénir leur croix par le prêtre, délimitant ainsi un espace sacré dans le monde profane où ils vivaient quotidiennement.

Nous sommes ici confrontés à un monde religieux fort complexe dans lequel il est difficile et parfois impossible de distinguer la religion du mythe ou de la superstition. Car le geste de planter une croix est très souvent conditionnel: on veut se prémunir contre les maladies, la mort, le mauvais temps, les glissements de terrains, les inondations, les invasions d'insectes. Si une guérison, la cessation d'une sécheresse ou d'une invasion de sauterelles est obtenue, on érige la croix. Cette attitude qu'ont eue beaucoup de gens à l'égard de la croix explique certaines pratiques qui y sont reliées.

Il faut entendre à ce propos le récent témoignage du curé de Saint-Séverin de Beauce, l'abbé Antonio Arsenault, à propos de la lutte qu'il a menée à tordeuse du bourgeon d'épinette:

C'était à St-Elzéar de Beauce. On m'a demandé d'aller faire des prières pour conjurer le fléau de la tordeuse d'épinettes. J'y suis allé. C'était un lundi. La première station s'est faite devant une croix de chemin loin du village. Il y avait une douzaine de voitures, disons une trentaine de personnes, hommes, femmes et enfants. On a prié devant la croix de chemin et j'ai dit aux gens: "si vous avez le temps, on va se rendre dans la forêt". On s'est rendu dans la forêt qui était à six ou sept arpents de là. Les chenilles nous tombaient sur la tête. Je n'avais jamais rien vu de si malpropre, de si funèbre, tous ces arbres garnis de fils et de chenilles qui pendaient au bout des branches rougies. J'ai dit: "On va prier ici". On n'avait pas le temps de faire une heure sainte mais j'ai dit: "On va veiller". On a récité ensemble des passages de la Bible, on a dit le chapelet et on a chanté un cantique à la bonne sainte Anne. J'ai dit aux gens: "soyez assurés que vous n'avez pas prié pour rien". On ne peut pas faire un geste de foi comme celui-là pour rien, dans la nature que le bon Dieu a créée.

28. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749. . .*, p. 430.

L'abbé Honorius Provost, l'auteur de la monographie sur Sainte-Marie de la Nouvelle Beauce, ne pense pas autrement quand il affirme:

Ces manifestations de piété populaire sont pour ainsi dire inconcevables aujourd'hui [. . .]. Qu'avons-nous pour les remplacer? La science, les inventions, la mécanique ont pris le pas sur les sacramentaux et on oublie de bénir les insecticides, les tracteurs [. . .]; un grand nombre ne font plus attention aux grains bénits des rogations, aux litanies qu'on récitait avant de jeter en terre la première poignée de semence²⁹.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que la déroute de la religion populaire a relégué au rang de déchets tous ces objets de piété dont il vient d'être question mais qui font néanmoins partie de notre patrimoine collectif et que nous devons protéger envers et contre nous-mêmes.

29. Cité par Paul Jacob, "Croix de chemin et dévotions populaires dans la Beauce", *Sessions d'étude de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique*, p. 32-33.

Bibliographie

1. *Sources manuscrites*

Archives de folklore du CELAT, Université Laval (A.F.).

BEDARD-LEVESQUE, Claire, thèse de maîtrise, 1979, 171 p.

JACOB, Paul, "Culte populaire et culte liturgique à Saint-Séverin de Beauce", 1976, 14 p.

LESSARD, Pierre, "L'imagerie dévote de petit format", thèse de maîtrise en arts et traditions populaires, 1979, Québec, Université Laval, 208 p.

VILLENEUVE, Daniel. "Apparition à la grotte de la rue Mazenod", 1977, 27 p.

2. *Sources imprimées*

CHENARD, Jean-Pierre, "les Chapelles de procession", *Décormag*, no 70, novembre 1978, p. 7-10.

DESROSIERS, Léo-Paul, "Notre croix". *la Croix du chemin*, Premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Montréal, s.c., 1916, 156 p.

JACOB, Paul, "Croix de chemin et dévotions populaires dans la Beauce", *Sessions d'étude de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique*, vol. 43, 1976, p. 15-33.

KALM, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.

LABELLE, Ronald, "L'Eau de Pâques: coutume religieuse populaire", *Culture & Tradition*, vol. 2, Québec, université Laval, et Terre-Neuve, Memorial University, 1977, p. 1-12.

LESSARD, Pierre and Pierre GRAVEL, "les Objets de piété", *Un patrimoine méprisé: la religion populaire des Québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, p. 194-206.

LESSARD, Pierre, "L'imagerie religieuse", dans Jean Simard, *Un patrimoine méprisé: la religion populaire des Québécois*. Montréal, Hurtubise HMH, 1979, p. 175-194.

MAILLOUX, Alexis. *la Croix présentée aux membres de la société de Tempérance*, Québec, L'Abeille, 1852, 105 p.

VILLENEUVE, Cardinal Rodrigue, *Discipline diocésaine*, Québec, l'Action catholique, 1937, 676 p.